

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 décembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres excusés** : M. BRIOT - Mme THYEBALUT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)**Membres absents** : M. BAZIN**OBJET
DE LA DELIBERATION****Cimetière des Péjoces - Prestations de services - Marché à passer entre la Ville et la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail (SDAT) - Signature**

Mme Durnet-Archeray, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 30 du code des marchés publics, la Commission d'Appel d'Offres a décidé, au cours de sa réunion du 26 octobre 2006, d'attribuer à la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail (SDAT) un marché pour la réalisation, au cimetière des Péjoces, des prestations d'exhumation et d'inhumation en service ordinaire, ainsi que d'entretien des voies et espaces verts.

Le choix a été opéré sur la base des critères suivants : la performance du candidat en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté et la valeur technique de l'offre appréciée au regard des éléments du mémoire méthodologique.

Le marché, d'un montant annuel de 340 000 € TTC, serait passé pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à signer le marché à passer entre la Ville et la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail (SDAT) pour la réalisation de diverses prestations au cimetière des Péjoces, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT